



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 23 novembre 2017
Convocation des conseillers :
le 23 novembre 2017

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 8 décembre 2017

Présents : Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Taina Bofferding, Luc Majerus, Christian Weis, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Jean Tonnar, Mike Hansen, Bruno Cavaleiro, Conseillers

Le Conseil Communal;

**Objet : 14.1. Décomptes 2016 des projets extraordinaires;
décision**

Vu les relevés présentés par le service informatique, service des sports, régie des services d'approvisionnement, services industriels et travaux municipaux concernant les travaux et fournitures achevés pendant l'exercice 2016;

Vu la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics;

Vu le règlement grand-ducal du 3 août 2009 portant exécution de la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics et portant modification du seuil prévu à l'article 106 point 10° de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi

**approuve
avec 14 voix oui et 2 voix non**

les décomptes concernant les travaux et fournitures du service informatique, service des sports, régie des services d'approvisionnement, services industriels et travaux municipaux achevés pendant l'exercice 2016 conformément aux relevés annexés.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

28.12.2017
Bourgmestre